

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement
tenue le mardi 8 juin 2021 à 19 h par visioconférence
École Les Bocages, 4832 des Landes, Saint-Augustin, Québec

Étaient présents :

Annie Beaulieu

Jennyfer Boudreault (secrétaire)

Jean-Simon Bourgault

Pascal-Emmanuel Carpentier

Tina Fournier-Ouellet

Anne-Sophie Mascart

Christine Poudrier

Sébastien Simard

Jean Vaillancourt

Marie-Josée Labrecque

Marilyne Lemay

Véronic Laliberté

Valérie Savard

Étaient absents :

Catherine Embregts

I. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

Mme Lemay débute la rencontre en saluant les membres du conseil d'établissement pour cette rencontre.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Le quorum est conforme pour la tenue du Conseil d'établissement du 8 juin 2021.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Mme Lemay fait la lecture de l'ordre du jour aux membres du conseil.

Il est proposé par Mme Valérie Savard d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 8 juin 2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-049**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 4 mai dernier

Voir document « Procès-verbal du 4 mai 2021 ».

Il n'y a aucun suivi à faire, car certains points seront discutés plus tard dans la rencontre.

Il est proposé par Mme Christine Poudrier d'adopter le procès-verbal de la réunion du 4 mai 2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-050**

2. Interventions du public

Aucun public n'était présent lors de la rencontre du 8 juin 2021.

3. Approbation

3.1 Modalité de la dernière journée d'école du 23 juin 2021

Voir document « Entrée progressive 2021 ».

M. Simard précise que le Centre de services scolaire des Découvreurs a décidé que le 23 juin sera une journée de classe régulière. Les élèves de 6^e année pourront vivre une cérémonie de fin d'année en après-midi lors de cette journée. Ainsi, ils auront congé lors de la matinée afin de permettre aux enseignants de mettre en place la cérémonie.

Il est proposé par Mme Christine Poudrier d'adopter la modification d'horaire pour les élèves de 6^e année pour la journée du 23 juin prochain. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-051**

3.2 Frais chargés aux parents pour l'année scolaire 2021-2022

Voir document « Frais chargé aux parents »

M. Simard présente le document aux membres du conseil et le tableau global présentant les différents tarifs pour l'année prochaine.

Mme Laliberté se demande pourquoi aux Bocages c'est l'école qui procède à la commande des cahiers d'exercices tandis que dans d'autres écoles c'est les parents qui s'occupent de cet achat. M. Simard répond que la liste d'achat est assez exhaustive et donc l'école préfère s'en occuper pour simplifier la tâche des parents et s'assurer aussi que tous les élèves ont les cahiers dès le premier jour. Mme Beaulieu ajoute que les photocopies faites à l'école sont plus dispendieuses, donc c'est facilitant de connaître le matériel qui sera utilisé pour procéder aux photocopies via le centre de reproduction.

Il est proposé par Mme Annie Beaulieu d'adopter les frais chargés aux parents pour l'année 2021-2022. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-052**

3.3 Activités et projets : ventes de plants, de plantes et de livres

M. Simard mentionne que tous les projets doivent être approuvés par le conseil d'établissement. Ainsi, il y aura une vente des livres réalisés par les classes de 5^e année ainsi que la classe multi-niveaux de 3^e et 4^e année. M. Philippe organise également la vente de plants qui ont été planté dans sa classe pour la fondation Leucan. Enfin, il y aura une grande vente de plantes pour la Fondation de l'école.

Il est proposé par M. Jean Vaillancourt d'adopter les activités et projets : ventes de plants, de plantes et la vente de livres. **CE-025-20-21-053**

4. Adoption

4.1 Plan d'action 2020-2021 (projet éducatif)

Voir document « Progresser ensemble ! Plan d'action 2020-2021 »

M. Simard précise qu'à chaque année, le conseil d'établissement fait le suivi du plan d'action, qui découle du projet éducatif, pour voir ce qui a été fait et voir ce qui est possible de mettre en place pour l'année suivante. Comme c'est une année particulière, quelques projets ont malheureusement dû être mis de côté, mais ils seront assurément reconduits pour pouvoir être vécues dans les prochaines années.

Mme Lemay se demande si le plan d'action doit être déposé auprès du Centre de services scolaire des Découvreurs. M. Simard confirme que oui.

Il est proposé par Mme Tina Fournier-Ouellet d'adopter le plan d'action pour l'année 2020-2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-054**

4.2 Règles de fonctionnement aux services de garde

Voir document « Sondage pour l'amplitude d'ouverture du service de garde en 2021-2022 ».

M. Bourgault présente le document aux membres du conseil. Il précise que le statut des élèves réguliers n'existe plus, c'est-à-dire que l'enfant peut modifier son taux de fréquentation sans problème. Comme les tarifs ne sont pas encore fixes, ces montants seront ajustés dès que le Ministère les aura établis. Également, les montants associés aux pénalités sont décidés par le conseil d'établissement. M. Simard ajoute que les subventions reçues par le Ministère ne sont pas déterminées, donc celles-ci risquent d'être bonifiées.

Mme Lemay demande si les montants reliés aux pénalités sont très différents d'une école à l'autre. M. Bourgault ajoute que c'est très similaire et que c'est rarement appliqué, car l'école préfère collaborer avec les parents. Ces montants sont présents en cas de récidives. M. Simard ajoute que ces frais sont en effet très peu chargés.

Voir document « Pour un temps de qualité pour tout le midi »

M. Bourgault présente le document aux membres du conseil d'établissement. Mme Labrecque ajoute que les repas froids amènent beaucoup de positif et permettent de vivre des nombreux moments de qualité avec les enfants. Les enfants vivent moins de stress de devoir manger rapidement en raison des nombreux repas à faire chauffer.

M. Bourgault ajoute que l'heure du dîner a énormément changé depuis les repas froids et le temps de qualité est super à voir chez les jeunes. Mme Annie ajoute que de son point de vue d'enseignante, elle observe qu'il y a davantage de discussions entre les éducateurs et les enfants, car ils ont le temps de s'asseoir et de passer du temps de qualité. M. Carpentier observe aussi que les enfants sont davantage disposés, car tous les élèves pouvaient manger tous en même temps et l'éducateur pouvait animer des activités et des discussions. Mme Labrecque ajoute que si les groupes du service de garde se maintenaient dans les classes, les repas froids ne laissent pas d'odeurs contrairement aux repas chauds.

Mme Laliberté ajoute qu'en tant que parent ce fut un gros changement en début d'année, mais comme toutes les familles se sont habituées, elle croit que ce serait pertinent de poursuivre **pour** toutes ces raisons. M. Simard confirme aussi que c'est une grande majorité des écoles du centre de services scolaire qui a pris cette direction.

Il est proposé par M. Jean Vaillancourt d'adopter les règles de fonctionnement aux services de garde pour l'année 2021-2022. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-055**

4.3 Rapport annuel du conseil d'établissement

Voir le document « Bilan annuel »

M. Simard présente le document aux membres du conseil d'établissement. Il reste quelques petites parties à peaufiner, notamment les remerciements et l'ajout de diverses photos pour appuyer ce qui est mentionné, donc le document pourra être envoyé prochainement à tous avant l'approbation officielle.

Il est proposé par Mme Valérie Savard d'adopter le rapport annuel du conseil d'établissement pour l'année 2020-2021. Adopté à l'unanimité. **CE-025-20-21-056**

5. Information

5.1 Bourse de la persévérance

M. Simard précise que chaque enseignant, titulaires et spécialistes, auront une bourse de 25 \$ (carte cadeau au Renaud-Bray) à remettre à un élève. Les bourses des élèves de 6^e année seront remises le 23 juin prochain et ce serait pertinent que des membres du conseil d'établissement remettent ces bourses. Ainsi, chaque membre du conseil pourra aller s'inscrire dans un fichier partagé selon ses disponibilités.

5.2 Organisation scolaire 2021-2022

Voir document « Organisation scolaire 2021-2022 »

M. Simard présente le document aux membres du conseil d'établissement et il précise, qu'actuellement, l'équipe-école travaille avec le centre de services scolaire pour défaire la classe multi-niveaux.

5.3 Fondation : souper spaghetti et vente de plantes

M. Simard précise qu'il y a eu tout près d'une centaine de repas pour le souper spaghetti et le profit est près de 1 600 \$. En ce qui a trait à la vente de plantes, Mme Marie-Claude Hould a mis en branle ce projet qui a rapporté tout près de 1 300 \$.

6. Informations générales

6.1 de la présidence ;

Mme Lemay tient à remercier les membres d'avoir été présent pour chacune des rencontres et elle sentait que tous étaient investis malgré les défis de faire les rencontres en ligne. Elle a apprécié son année avec les membres. Elle ajoute que la résilience de l'équipe-école est très forte et on sentait que tout le monde était prêt à foncer pour passer au travers de cette année. Elle félicite l'esprit d'équipe entre M. Simard et M. Bourgault pour leur bon travail de gestion. Elle termine en souhaitant de bonnes vacances à tous.

6.2 de la direction ;

M. Simard mentionne que tous les élèves peuvent retirer leur masque dans les classes, ce qui a été une nouvelle qui a créé beaucoup de bonheur. Il ajoute aussi qu'il y a une fermeture demain matin, 9 juin pour la grève des professionnelles et possiblement une autre la semaine prochaine. Le dernier bulletin sera prêt pour le 30 juin et les rencontres de classement auront lieu prochainement. Les premières sorties éducatives ont eu lieu dans les dernières semaines et les élèves étaient très heureux. M. Simard présente aux membres une toile reçue par une maman de l'école, Mme Ciguère, aux couleurs de l'école. Il termine en remerciant les membres du conseil d'établissement et l'équipe-école qui ont travaillé d'arrache-pied cette année pour s'adapter au fil des mois pour le bien-être des élèves. Il remercie Mme Lemay, Mme Mascart et Mme Savard qui terminent leur mandat cette année. Il remercie également Mme Vanessa et M. Jean-Simon pour leur grande aide dans la gestion de la pandémie. Les festivités se vivront le 18 juin prochain avec des courses organisées par M. Stéphane et il y aura également le camion de crème-glacée.

6.3 de la trésorerie ;

M. Vaillancourt ajoute que les bourses de persévérance sont bonifiées, car il y aura 26 bourses de 25 \$ pour le grand plaisir des élèves.

6.4 de la représentante du Comité de parents ;

Mme Fournier-Ouellet ajoute qu'elle n'a pas eu de rencontre depuis, mais que trois axes ont été déterminés par le comité de parents suite à la restructuration. Comme la rencontre a lieu plus tard dans la semaine, elle précise que si elle a des informations importantes, elle les communiquera à M. Simard et Mme Lemay qui pourront ensuite les partager aux autres membres du conseil.

6.5 des représentants des autres membres du personnel ;

Mme Beaulieu ajoute que le projet du livre est complété et il fut assez demandant puisqu'il a été réalisé à distance et en classe. Les enfants sont très fiers du travail qu'ils ont fait. Il y aura un salon du livre virtuel et les parents pourront en acheter. Les murs de l'école seront placardés de code QR pour lire un extrait des livres des élèves qui ont une cinquantaine de pages chacun. Les poussins sont partis dans les différentes familles, les coqs seront envoyés dans des fermes et les poules resteront dans les familles. Elle termine en ajoutant que les examens de fin d'année toucheront l'essentiel.

Mme Poudrier précise que Mme Valérie a repris 60 % de sa tâche éducative donc elle est présente à l'école à 40 %. Elle présente quelques masques réalisés par les élèves de 5^e année. Elle est très contente de cette belle année à l'école Les Bocages.

M. Carpentier ajoute qu'il avait comme mission de mettre l'emphase sur l'émergence de la lecture, l'écriture et les mathématiques et c'est mission accomplie. Il est très satisfait de cette belle année aux Bocages. Les élèves ont vécu une sortie à la maison Léon Provencher, ils ont adoré le contact avec la nature, ce fut très riche pour eux.

M. Bourgault précise que cette année fut complexe de gérer des animations en classe, car les éducateurs devaient s'adapter aux locaux de classe. L'équipe a donc développé de nouvelles habiletés qu'elle conservera certainement. La semaine des services de garde s'est bien déroulée, ce fut grandement apprécié des enfants en plus des collations à chaque jour. Également, il mentionne que chaque groupe a planté un arbre, pour un total de 19, mais malheureusement il n'en reste que quelques-uns puisque plusieurs se sont fait volés.

Mme Labrecque ajoute que ce projet de plantation était très rassembleur donc elle est bien déçue de la finalité. La dernière journée pédagogique de vendredi dernier s'est très bien déroulée et elle confirme qu'elle a très hâte de revivre des journées régulières. Il reste les 3 dernières journées pédagogiques de fin d'année scolaire, ce sera des journées vécues à l'école.

7. Varia

7.1 Bilan de votre expérience comme membre du conseil d'établissement

M. Bourgault précise que la formule hybride pour les rencontres du conseil d'établissement permet de s'impliquer malgré la gestion familiale. Par contre, pour lui, c'est nécessaire de continuer de se rencontrer en présentiel, car ça permet de créer des liens différents que via la technologie. Il est très content de tout le travail fait durant les rencontres de cette année.

Mme Poudrier ajoute que ce fut une première expérience au sein du conseil d'établissement, elle est impressionnée de voir que chaque membre apportait sa couleur pour faire avancer les choses. Les gens étaient à l'écoute, elle félicite tout le monde pour son beau travail.

Mme Laliberté précise que c'est sa première année au sein du conseil d'établissement et elle trouvait que c'était une bonne année pour voir ce qui se passait dans l'école en cette année exceptionnelle. Elle a adoré son expérience.

Mme Fournier-Ouellet ajoute qu'elle aussi a adoré cette première expérience de conseil d'établissement scolaire. Elle aimait avoir la vision des enseignants et celle des parents sur divers sujets. Elle est impressionnée de voir tout ce qui a été fait pendant cette année scolaire et elle désirerait également une version hybride. Elle a apprécié pouvoir constater ce qui se vivait aux Bocages et pouvoir comparer le tout lors des conseils de parents.

Mme Beaulieu ajoute qu'elle a apprécié l'ouverture que chacun des membres a fait preuve et qu'elle se sentait écouté et apprécié. Elle a senti toute la bonté de la part des membres du conseil d'établissement et elle était toujours positive.

M. Carpentier a adoré son expérience sur le conseil d'établissement. Il remercie les parents de toute leur implication dans les discussions et les appuis qu'il a senti.

Mme Savard félicite toute l'équipe-école pour toutes les situations où l'école a dû s'adapter, elle est impressionnée de voir tout ce qui a été mis en place.

Mme Labrecque mentionne que le conseil d'établissement a été très enrichissant de pouvoir côtoyer des parents qui s'impliquent énormément. Elle remercie également Mme Jennyfer Boudreault qui a fait la rédaction des procès-verbaux.

Mme Mascart présente aux membres du comité d'établissement la collaboration qu'elle a fait avec la compagnie Colle à moi afin de récolter des fonds pour Leucan, ce serait pertinent de peut-être envisager le faire via l'école. Elle ajoute que l'école apporte énormément aux enfants et elle remercie toute l'équipe-école pour le travail fait cette année. Également, elle est impressionnée de voir que chaque décision prise c'est pour rendre les enfants plus heureux et les aider au maximum.

M. Vaillancourt félicite l'équipe-école puisqu'elle désirait toujours mettre le bien-être de l'élève de l'avant par tous les intervenants. Bonne fin d'année à tous.

8. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée a lieu à 21 h 31.